

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Broué, Frédéric	20 586	10 293
Chalifoux, Denis	113 307	16 588
Gauthier, Chantal	20 586	10 293
Legault, Jean-Léo	26 307	10 988
MacKenzie, Grant	20 586	10 293
Marinier, Sylvain	20 586	10 293
Tassé, Marc	20 586	10 293

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).